

CA12 08 0061

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 23 janvier 2012, à 10 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

À 10 h 02, la séance spéciale du Conseil d'arrondissement est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 10 h 09, ladite séance reprend.

CA12 08 0062

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 23 janvier 2012.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 23 janvier 2012.

ADOPTÉ.

CA12 08 0063

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114545003 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger, située au 3900-3902 chemin du Bois-Franc.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger située au 3900-3902 chemin du Bois-Franc.
- 2.- D'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.
- 3.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les propositions :
 - un représentant de l'arrondissement de Saint-Laurent
 - un représentant de la Division du Greffe et des ressources matérielles de la Direction de l'arrondissement de Saint-Laurent
 - un représentant de la Direction de la culture et du patrimoine
 - un représentant de la Direction des stratégies et transactions immobilières.

ADOPTÉ.

Le 23 janvier 2012

CA12 08 0064

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA12 08 0065

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 10 h 10.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
